

Demande – Propriétaires

Programme d'allocation de logement ciblée Canada-Nouvelle-Écosse (ALCCNE)

L'ALCCNE pour les propriétaires est un programme financé conjointement par Logement Nouvelle-Écosse (LNE) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

Vous devez remplir les champs requis de la présente demande, puis envoyer le formulaire rempli par la poste avec tous les documents requis à :

Logement Nouvelle-Écosse
Attention : Unité des allocations de logement
C.P. 702, Succ. Central
Halifax (N.-É.) B3J 2T3

Réservé à l'usage du bureau

Date :

Enregistré par :

1. Êtes-vous admissible?

Êtes-vous propriétaire de votre maison? Y consacrez-vous au moins la moitié de votre revenu?

Vous pourriez être admissible à l'ALCCNE pour les propriétaires, une prestation mensuelle visant à rendre votre maison plus abordable.

L'ALCCNE pour les propriétaires est financée dans le cadre de l'entente bilatérale concernant la Stratégie nationale sur le logement, qui prend fin le 31 mars 2028. Le financement de ce programme est assujéti à des allocations budgétaires provinciales annuelles et subordonné aux conditions de l'entente bilatérale. Vous devez renouveler votre demande chaque année pour continuer de recevoir l'ALCCNE pour les propriétaires.

Vous êtes admissible à l'ALCCNE pour les propriétaires si vous remplissez toutes les conditions suivantes :

- Vous vivez en Nouvelle-Écosse de façon permanente.
- L'immeuble vous appartient ou vous en avez l'usufruit; vous habitez et continuerez d'habiter dans cette maison.
- Vous consacrez au moins 50 % de votre revenu brut (avant impôt) aux frais d'hébergement (hypothèque, assurance habitation, impôt foncier, frais de condominium, électricité, chauffage, eau et autres services municipaux).
- Le revenu brut total de votre ménage se situe dans les limites fixées par Logement Nouvelle-Écosse pour les revenus des ménages, compte tenu du lieu de votre domicile et de la taille de votre ménage. Logement Nouvelle-Écosse utilisera les renseignements dans la présente demande pour déterminer si votre revenu vous rend admissible au programme.
- La valeur imposable actuelle estimée de votre immeuble est inférieure à 250 000 \$ si l'immeuble se situe dans la MRH, et inférieure à 175 000 \$ s'il se situe dans une autre partie de la province.
- Vous ne faites pas partie d'un ménage qui habite dans un logement social ou reçoit un supplément au loyer.
- Ni vous-même, ni aucun membre de votre ménage ne devez de l'argent à Logement Nouvelle-Écosse ou à une régie du logement. Dans le cas contraire, les arrérages doivent être payés dans leur intégralité ou des arrangements doivent être pris pour payer les arrérages avant que votre demande soit évaluée.
- Si vous êtes sur la liste d'attente des logements sociaux, vous acceptez, d'une part, de faire retirer votre nom de cette liste si vous bénéficiez de l'ALCCNE et, d'autre part, de ne pas déposer de demande pour être inscrit sur cette liste tant que vous recevez l'ALCCNE.
- Si vous êtes étudiant, que votre revenu est faible, que vous souffrez d'un handicap physique et que le fait de continuer de demeurer dans votre maison vous aide à aller à l'école et/ou si vous êtes étudiant à temps plein et que vous avez des personnes à charge.

2. Comment remplir la demande

- **Vous devez fournir une preuve de revenu.** Les documents que vous devez fournir sont indiqués dans le tableau au bas de ce formulaire.
- **Vous devez fournir une preuve de vos frais d'hébergement** (une copie de vos versements hypothécaires, de votre assurance habitation, de votre impôt foncier, de vos frais de condominium, de vos frais d'électricité et de chauffage, de votre taxe d'eau, et autres services municipaux).
- Veuillez lire attentivement la section 6 (Déclaration et consentement).
- **Vous-même et votre conjoint(e)/co-demandeur (le cas échéant) devez signer la page 4 de la présente demande.**
- **Un témoin doit signer la page 4 de la présente demande.** Le témoin doit jouir de la capacité juridique, avoir l'âge légal et être en mesure d'identifier le signataire.

3. Renseignements sur le ménage

Veillez nous dire qui vit actuellement avec vous.

Le montant de la prestation que vous recevez est en partie déterminé par le nombre de personnes qui habitent dans votre maison. Veuillez donner des renseignements à **votre sujet** ainsi qu'au sujet de **votre conjoint(e) et de tous les autres adultes et enfants** qui font partie de votre ménage.

Votre conjoint(e) est la personne que vous avez épousée ou avec laquelle vous vivez et avez une relation similaire à celle du mariage (droit commun). Votre conjoint(e) est votre co-demandeur.

Nom (Prénom, second prénom et nom de famille)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Sexe	Lien avec le demandeur	État matrimonial	Numéro d'assurance sociale (NAS)	Étudiant (Oui/Non)
	jj/mm/aaaa		Demandeur		/ /	
	jj/mm/aaaa				/ /	
	jj/mm/aaaa				/ /	
	jj/mm/aaaa				/ /	
	jj/mm/aaaa				/ /	
	jj/mm/aaaa				/ /	

Adresse actuelle

N° de rue	Nom de la rue	Appartement	Ville/Municipalité
Code postal	Comté	Nouvelle-Écosse	
Courriel	Téléphone (domicile)		Téléphone (travail/durant la journée)

Adresse postale (si elle est différente de l'adresse actuelle)

N° de rue	Nom de la rue	Appartement	Ville/Municipalité
Code postal	Comté	Nouvelle-Écosse	
Courriel	Téléphone (domicile)		Téléphone (travail/durant la journée)

Quel moyen de communication préférez-vous? Courriel Poste Téléphone

Autre personne-ressource :

Nom : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Quel est votre lien avec cette personne? _____

Veillez indiquer les frais d'hébergement suivants et la fréquence à laquelle vous les payez. Annexez une copie des factures pour nous montrer combien coûte chaque service.

	Mensuel	Tous les deux mois	Tous les trois mois	Deux fois par année	Chaque année
Impôt foncier					
Hypothèque					
Frais de condominium					
Eau					
Électricité					
Chauffage					
Assurance habitation					

4. Auto-identification – Cette section est facultative, mais nous vous encourageons à la remplir

Veillez cocher la ou les cases qui décrivent le mieux comment vous vous identifiez et comment les personnes qui font partie de votre ménage s'identifient elles-mêmes. Cela nous aidera à mieux connaître la diversité de la population et les collectivités que nous servons et à améliorer nos services.

- Autochtone (toute personne qui se considère comme Mi'kmaq ou membre d'une autre Première Nation, Métis ou Inuit)
- Personne à risque d'être sans abri
- Immigrant ou réfugié présent au Canada depuis moins de 5 ans
- Personne ayant un problème de toxicomanie ou de santé mentale
- Personne handicapée
- Communauté racialisée (personne ou communauté confrontée à des obstacles systémiques ou autre au sein de la société présente ou passée en raison de préjugés raciaux de la société)
- Aîné (58 ans et plus)
- Ancien combattant (personne qui a servi dans l'armée)
- Femme et enfant fuyant la violence familiale
- Jeune adulte (moins de 25 ans)

5. Renseignements sur le revenu

Veillez nous parler du revenu actuel de tous les membres de votre ménage.

Le montant de l'allocation que vous recevez dépend, en partie, du revenu de votre ménage.

Veillez indiquer tous les revenus **MENSUELS** perçus, **AVANT** déductions, par l'ensemble des personnes/membres du ménage.

	Nom du membre du ménage	Nom du membre du ménage	Nom du membre du ménage	Nom du membre du ménage
Type de revenu	Montant	Montant	Montant	Montant
Revenu d'emploi brut				
Régime de pensions du Canada (RPC)				
Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PIRPC)				
Gains en capital				
Prestation pour les aidants				
Programme de soutien aux personnes handicapées				
Dividendes				
Assurance-emploi				
Aide au revenu				
Revenu en intérêts				
Pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV)/ Supplément de revenu garanti (SRG)/Allocation de conjoint				
Autre revenu				
Autre régime de retraite				
Revenu de location				
REER/FERR				
Programme de développement des compétences (DC)/Programme d'aide au travail indépendant (ATI)/ Allocations de formation				
Pension alimentaire				
Prestations et avantages des anciens combattants				
Indemnités pour accident de travail				

6. Déclaration et consentement

Cette section constitue votre entente légale avec Logement Nouvelle-Écosse. Veuillez la lire attentivement, puis la signer. Le demandeur et le co-demandeur doivent apposer leur signature. Un témoin doit aussi signer ce formulaire de demande. Le témoin doit jouir de la capacité juridique, avoir l'âge légal et être en mesure d'identifier le signataire.

Déclaration

Je (Nous), sous-signé(e)(s), fais (faisons) le serment suivant :

1. Les renseignements fournis dans la présente demande sont complets et véridiques, et je (nous) peux (pouvons) fournir des documents pour le prouver.
2. Je (Nous) donne (donnons) à Logement Nouvelle-Écosse l'autorisation d'enquêter sur les déclarations faites dans la demande. Si Logement Nouvelle-Écosse trouve un renseignement erroné ou trompeur, la demande peut être annulée sans pénalité (je/nous ne peux/pouvons pas tenir Logement Nouvelle-Écosse responsable de dommages).
3. J'utiliserai (Nous utiliserons) l'argent de l'ALCCNE pour les propriétaires afin de me/nous loger et je (nous) comprends (comprenons) que je (nous) ne recevrai (recevrons) cette allocation que tant que moi-même (nous-mêmes) et les membres de mon (notre) ménage demeurerons admissible(s).
4. Je (Nous) comprends (comprenons) que les prestations du programme seront versées le ou avant le premier de chaque mois.
5. Je (Nous) comprends (comprenons) que je (nous) dois (devons) renouveler au moins une fois par année ma (notre) demande auprès de Logement Nouvelle-Écosse pour continuer de recevoir l'allocation. **Si je (nous) ne le fais (faisons) pas, l'allocation peut être annulée.**
6. J'accepte (nous acceptons) d'être retiré(s) de la liste d'attente des logements sociaux ou des programmes de prestations de logement. Je (nous) comprends (comprenons) que si je (nous) choisis(sons) de cesser de bénéficier de l'ALCCNE pour les propriétaires, je (nous) peux (pouvons) faire une demande ou une nouvelle demande pour un autre programme et serai (serons) inclus(e) à la liste d'attente de ce programme.
7. Je (nous) comprends (comprenons) que si je (nous) bénéficie (bénéficions) de l'ALCCNE pour les propriétaires, les prestations perçues doivent être incluses au revenu net indiqué sur ma (notre) déclaration de revenus. Je (Nous) comprends (comprenons) que LNE me (nous) remettra un relevé de prestations T5007 sur lequel les prestations de l'ALCCNE pour les propriétaires seront indiquées à titre de revenu d'aide sociale. Je (Nous) comprends (comprenons) que le revenu indiqué sur le feuillet T5007 n'est pas imposable.
8. J'ai (Nous avons) eu la possibilité de discuter de tout aspect de la présente demande que je (nous) ne comprenais (comprenions) pas.
9. J'ai (Nous avons) lu, compris et accepté chaque affirmation de la présente déclaration.

Consentement

Je (Nous), la (les) personne(s) sous-signé(e)(s) reconnais(sons) et accepte (acceptons) ce qui suit :

1. Je (Nous) dois (devons) informer Logement Nouvelle-Écosse si l'un des renseignements (comme l'adresse, le revenu, etc.) que j'ai (nous avons) donnés ici change, et fournir tout document à l'appui requis.
2. Je (Nous) comprends (comprenons) que Logement Nouvelle-Écosse recueillera, utilisera et transmettra les renseignements personnels fournis dans la présente demande dans le seul et unique but de déterminer ma/notre admissibilité au Programme de l'ALCCNE pour les propriétaires ainsi que pour assurer la gestion du programme. Cet usage est couvert par la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.
3. J'autorise (Nous autorisons) le ministère des Services communautaires à vérifier auprès de Logement Nouvelle-Écosse que je (nous) reçois (recevons) un revenu de l'Aide au revenu et/ou du Programme d'aide aux personnes handicapées. Le Ministère peut procéder soit par voie électronique, soit verbalement soit par écrit afin de montrer que je (nous) suis (sommus) admissible(s) au programme de l'ALCCNE pour les propriétaires.
4. J'autorise (Nous autorisons) l'Agence du revenu du Canada (ARC) à remettre tout renseignement nécessaire à la présente demande, comme le revenu et les déclarations de revenus, à Logement Nouvelle-Écosse pour vérifier mon (notre) admissibilité au programme de l'ALCCNE pour les propriétaires. L'ARC peut procéder soit par voie électronique, soit verbalement, soit par écrit.
5. J'autorise (Nous autorisons) Logement Nouvelle-Écosse et ses représentants à faire le nécessaire pour déterminer mon/notre revenu, la valeur de ma/notre propriété et mon/notre droit de propriété, notamment en communiquant avec la Property Valuation Services Corporation et ou et/ou Property Online.

Signature du demandeur

Signature du co-demandeur

Attesté par :

(signature)

Nom du témoin (en caractères d'imprimerie)

Date de la demande :

Source de revenu

Veillez fournir les documents suivants

<p>Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenu d'emploi régulier à temps plein et/ou à temps partiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Des talons de chèques de paie pour un minimum de 4 semaines ou le talon de chèque de paie de l'année à date. En cas de versement hebdomadaire, les talons de chèques de paie doivent être à jour et concerner des semaines consécutives. Les talons de chèques de paie doivent comporter votre nom, le nom et l'adresse de votre employeur ainsi que les périodes de paie concernées. • Si vous ne recevez pas de talon de chèque de paie, veuillez nous envoyer une lettre de votre employeur indiquant : <ul style="list-style-type: none"> – la date de votre embauche; – votre revenu annuel brut, y compris vos primes, la rémunération de vos heures supplémentaires et le taux de rémunération, le cas échéant; – le nombre prévu de vos heures de travail hebdomadaire; – votre salaire mensuel brut. • Cette lettre doit porter l'en-tête de l'entreprise et une date récente, et contenir le numéro de téléphone ainsi que la signature de l'auteur de la lettre.
<p>Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commissions, pourboires, boni, gratification 	<ul style="list-style-type: none"> • Un document indiquant le montant brut (avant déductions) reçu durant les 12 derniers mois. Vous devez faire attester ce document sous serment.
<p>Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenu d'emploi variable (contrat, court terme, intermittent) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la première année de revenu d'emploi variable, veuillez fournir tous les trois mois des talons de chèques de paie consécutifs. Les talons de chèques de paie doivent comporter votre nom, le nom et l'adresse de votre employeur ainsi que les périodes de paie concernées. • Après la première année d'emploi complète, veuillez fournir l'avis de cotisation le plus récent de l'Agence du revenu du Canada.
<p>Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenu d'un travail indépendant 	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes travailleur autonome depuis moins d'une année, veuillez fournir tous les 3 mois un état financier non vérifié. • Si vous êtes travailleur autonome depuis plus d'une année et que votre entreprise n'est pas constituée en société, veuillez fournir : <ul style="list-style-type: none"> – le brouillon de votre dernière déclaration de revenu des particuliers de l'Agence du revenu du Canada (T1 Générale), ET – la déclaration des activités de votre entreprise, ET – votre avis de cotisation. • Si vous êtes travailleur autonome depuis plus d'une année et que votre entreprise est constituée en société, veuillez fournir : <ul style="list-style-type: none"> – les feuillets T4 et T5 pour le revenu d'emploi individuel et/ou le revenu de dividendes tiré de l'entreprise, OU – une copie de votre déclaration de revenu des particuliers ET de l'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada les plus récents.
<ul style="list-style-type: none"> • Régime de pensions du Canada ou de retraite provincial (RPC, PIRPC) • Pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) • Supplément de revenu garanti (SRG) • Allocation de conjoint • Prestations et avantages des anciens combattants • Prestations d'invalidité à long terme versées par une compagnie d'assurance privée • Autres pensions 	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemplaire d'un talon de chèque à jour qui indique le montant brut du revenu et sa fréquence de paiement, OU • Un feuillet établi pour fins d'impôt indiquant le plus récent montant annuel du revenu de retraite, d'invalidité ou de rente (par ex., T4A, PSV, T5007), OU • Une lettre du gestionnaire de votre revenu de retraite ou de vos allocations indiquant le montant brut du versement mensuel, OU • Le plus récent avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada, s'il couvre l'ensemble des revenus de retraite que vous avez perçus pendant une année entière.
<p>Gains en capital</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un document attestant des opérations portant sur les capitaux.
<p>Prestation pour les aidants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemplaire à jour du relevé des prestations.
<p>Dividendes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemplaire des formulaires d'impôt T5, T4PS ou T3.

Source de revenu	Veuillez fournir les documents suivants
Assurance-emploi (AE)	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie à jour du relevé des prestations ou une lettre indiquant le montant hebdomadaire brut perçu, OU • Une déclaration imprimée de l'AE issue de votre compte Web indiquant le montant hebdomadaire brut (avant déductions) et la période couverte.
<ul style="list-style-type: none"> • Aide au revenu (AR) • Programme de soutien aux personnes handicapées (PSPH) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un exemplaire à jour du résumé des prestations.
Revenu en intérêts	<p>Pour les comptes bancaires/en fiducie/de coopérative de crédit portant intérêt (compte de chèque personnel et/ou compte d'épargne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une copie à jour des livrets ou des relevés bancaires mensuels indiquant la totalité des intérêts cumulés durant les 12 derniers mois (doit comprendre le numéro du compte et le nom du détenteur du compte), • les feuillets T3 ou T5 émis par une banque ou une coopérative de crédit à des fins fiscales, OU • une lettre d'une banque ou d'une coopérative de crédit décrivant le montant des intérêts cumulés durant l'année précédente. <p>Pour le revenu de placements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des talons ou des copies de chèques, OU • une copie du plus récent formulaire d'impôt T5 ou des plus récents relevés de placements; • les déclarations d'un fonds commun de placement indiquant la valeur du placement. <p>Pour les certificats de placement garanti (CPG), les dépôts à terme, les bons du Trésor, les titres, les obligations et les placements d'épargne similaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une lettre d'une banque ou d'une coopérative de crédit, OU • des documents ou des certificats d'une banque ou d'une coopérative de crédit indiquant le montant du capital investi, le taux d'intérêt, les intérêts cumulés, la date d'émission et le terme ainsi que le numéro de série; • les plus récents feuillets T3 ou T5 émis pour fins d'impôt.
Autres revenus	<p>Pour les rentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un feuillet établi pour fins d'impôt indiquant le plus récent montant annuel du revenu de rente (T4A). <p>Pour l'immigration parrainée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une déclaration de Citoyenneté et Immigration Canada et une déclaration de votre parrain indiquant le montant de l'aide, OU • une lettre de votre parrain précisant le montant mensuel fourni à titre de soutien. <p>Pour la sécurité sociale d'un pays étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une copie à jour du relevé de vos prestations.
REER/FERR	<ul style="list-style-type: none"> • Une déclaration à jour du détenteur des fonds du FERR (banque ou société d'investissement) indiquant le montant brut des retraits mensuels/annuels, OU • le feuillet T4RIF émis lors de la plus récente déclaration de revenus..
Programme de développement des compétences (DC)/Programme d'aide au travail indépendant (ATI)/Allocations de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie de l'entente complète indiquant toutes les prestations que vous avez reçues pendant la durée de l'entente.
Paiements d'une pension alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie de l'entente de pension alimentaire préparée et signée par un avocat et par les deux parties, OU • Une copie de l'ordonnance du tribunal, OU • Une lettre d'un avocat, s'il n'y a ni entente de pension alimentaire ni ordonnance du tribunal, OU • Une déclaration sous serment indiquant le montant que vous recevez actuellement à titre de soutien et la fréquence à laquelle vous le recevez.
Prestation de la Commission des accidents de travail (CAT)	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre à jour de la CAT indiquant le montant brut du paiement, OU • Un talon de chèque à jour indiquant le montant brut couvert du versement.